

OSISKO ANNONCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ DE 85 MILLIONS DE DOLLARS AVEC INVESTISSEMENT QUÉBEC SANS L'ENTREMISE D'UN COURTIER

Montréal, 1er avril, 2020 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « **Société** » ou « **Osisko** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer, suite au communiqué émis le 30 mars 2020, la conclusion d'un placement privé de 7 727 273 actions ordinaires (les « **actions ordinaires** ») à un prix de 11,00\$ par action ordinaire (le « **placement** ») pour une contrepartie totale de 85 000 003\$ avec Investissement Québec.

La Société prévoit utiliser le produit net tiré du placement pour ses besoins généraux. Les actions ordinaires émises dans le cadre du placement sont assujetties à une période de détention de quatre mois à partir de la date d'émission des actions ordinaires, en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques qui a débuté ses activités en juin 2014. Osisko détient un portefeuille de plus de 135 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada. Osisko détient également le projet aurifère Cariboo au Canada et un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 15,9 % dans Minière Osisko Inc., de 17,9 % dans Métaux Osisko et de 18,3 % dans Ressources Falco Ltée.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Sandeep Singh Président Tél. (514) 940-0670 ssingh@osiskogr.com

Mise en garde concernant les renseignements prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'a utres

facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités. De tels risques et incertitudes incluent, entre autres, les incertitudes liées à l'utilisation du produit net tiré du placement ainsi que les risques liés à la capacité de la Société d'obtenir les approbations requises, les termes et la durée des directives gouvernementales suspendant ou limitant les opérations et qui sont applicables à Osisko; les réponses des gouvernements concernés à la propagation de la COVID-19 et l'efficacité des mesures déployées.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR (www.sedar.com), et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR (www.sec.gov). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.